

Réunion ordinaire du conseil d'établissement  
de l'école des Falaises

Date: mardi, le 16 décembre 2021  
TEAMS

1. Ouverture de l'assemblée et vérification des présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 15 décembre 2020
4. Parole à l'assemblée
5. Cadre organisationnel du service de garde (**Consultation**)
6. Modifications au projet éducatif (**Adoption**)
7. Formation des membres du CÉ- suivi
8. Parole à la représentante de la communauté
9. Parole au délégué du comité de parents
10. Parole au délégué du personnel de soutien
11. Parole à la présidence
12. Parole au personnel enseignant et à la direction
  - Suivi des retards
  - Conférences gratuites « Aider son enfant »
  - Défi école janvier-février
  - Taux de réussite étape 1
13. Levée de l'assemblée

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école des Falaises, tenu le 16 février 2021, 18h30, en virtuel sur la plateforme TEAMS.

**REPRÉSENTANTS DES PARENTS :**

Eric Cadotte, vice-président  
Audrey Paquette  
Mélanie Magnan  
Geneviève Yanire, représentante au comité de parents (substitut)  
Sylvain-Michel Paradis, Président, représentant au comité de parents

**REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS :**

Nathalie Desbiens  
Line Cayouette  
Kathleen Denommé  
Annie Guérin  
Isabelle Paradis (substitut)

**REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DE SOUTIEN :**

Martine Lessard

**REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE :**

Julie Beaudry

**REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ :**

Josée Desnoyers  
Caroline Paquin

**DIRECTION :**

Annie Marcotte

**ABSENCES :**

Karine De Lamirande  
Eric Cadotte  
Nathalie Desbiens  
Line Cayouette  
Julie Beaudry  
Josée Desnoyers

**1) OUVERTURE DE LA SÉANCE**

- Ouverture de la séance du conseil d'établissement. Le président et la direction souhaitent la bienvenue aux membres. Il est 18h32.

**2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Guérin** que l'ordre du jour soit adopté avec 2 variés : vélos et micro-ondes.

**3) SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 DÉCEMBRE 2020**

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Denommé** que le procès-verbal soit adopté tel que proposé.

**4) PAROLE À L'ASSEMBLÉE**

**5) CADRE ORGANISATIONNEL DU SERVICE DE GARDE**

**IL EST PROPOSÉ par Mme Paquette** que le cadre organisationnel soit accepté tel que présenté.

**6) MODIFICATIONS AU PROJET ÉDUCATIF**

- Nous avons fait subir une cure d'amaigrissement au projet éducatif. Il y avait trop de moyens et plusieurs se regroupaient. Avec l'aide de la conseillère pédagogique et des enseignants, nous avons ajusté les moyens. Une mise à jour sera envoyée aux parents par courriel.

CE-029-21-09

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Magnan** que le projet éducatif soit adopté avec les modifications proposées.

**7) FORMATION DES MEMBRES DU CE**

- Madame De Lamirande, Mme Paquin, Mme Lessard, Mme Paquette, Mme Denommé, Mme Beaudry et Mme Guérin ont complété la lecture du guide de formation.

**8) PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ****9) PAROLE AU DÉLÉGUÉ DU COMITÉ DE PARENTS**

- La dernière rencontre a eu lieu le 1<sup>er</sup> février ; celle de janvier ayant été annulée. Mme Mélanie Larin, qui siégeait sur le conseil d'administration comme représentante du secteur 4, a donné sa démission. Des élections se tiendront à la fin février pour procéder à son remplacement.
- Mme Guylaine Desroches a tenu sa rencontre annuelle avec le comité pour parler des priorités organisationnelles : le PEVR, le plan directeur immobilier et l'implantation du nouveau modèle de gouvernance.
- Un parent de l'école Val-des-Monts est venu parler au comité en évoquant son désaccord face au port du masque en éducation physique. Puisqu'il s'agit d'une règle de la santé publique, ce parent a été référé aux règles gouvernementales.

**10) PAROLE À LA DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL DE SOUTIEN****11) PAROLE À LA PRÉSIDENTE**

- M. Paradis annonce la démission de Madame De Lamirande. Le président, la direction et les membres souhaitent la remercier pour ses années de service au sein du CÉ. Mme Marcotte fera une annonce sur Facebook pour recruter un parent afin de terminer le mandat de Mme De Lamirande. Si aucun remplaçant n'est trouvé, nous terminerons l'année ainsi.

**12) PAROLE AU PERSONNEL ENSEIGNANT ET À LA DIRECTION**

- **Suivi des retards** : 11 lettres de 3 retards se sont ajoutées dans le dernier mois dont 2 fratries. 4 lettres pour un 4<sup>e</sup> retard ont été remises à 2 fratries. Depuis le 11 janvier, Mme Lessard envoie un mémo à chaque fois qu'un enfant se présente en

retard non-motivé. Cela permet aux parents de se réajuster rapidement.

- **Conférences gratuites Aider son enfant** : 20 parents se sont inscrits et ont visionné les conférences.
- **Défi école Janvier-Février** : les élèves ont le défi de bien vivre dans leur bulle. Différents projets ont été élaborés et exposés dans l'école. Des photos suivront dans l'infos-parents de Mars.
- **Taux de réussite étape 1** : Mme Marcotte présente les taux de réussite de la première étape. Les résultats sont au rendez-vous. Un parent demande que soient présentés au prochain CÉ les résultats en anglais et en éducation physique. Le rattrapage s'est bien déroulé.
- **Vélos** : Un parent demande pour quelles raisons les vélos ne sont pas autorisés. C'est une question de gestion de la distanciation sociale ; les supports à vélos étant collés les uns sur les autres et le fait que le sentier des marcheurs est utilisé pour attendre en rang à 1m de distance ne répondent pas aux normes de la santé publique. Mme Marcotte s'informerait comment cela se vit à Champ-Fleuri.
- **Micro-ondes** : le fait de ne pouvoir les utiliser relève d'une règle de la santé publique.

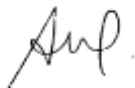
On demande à la direction s'il sera possible de parler de la politique alimentaire au prochain CÉ. Mme Marcotte fera la demande au CSS.

On demande également ce qu'il adviendra en cas de reconfinement total. Un courriel a été envoyé à ce sujet aux parents le 6 octobre dernier. On rapporte que la visioconférence a été ardue chez les élèves du préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle. L'alternative soulevée est de former des sous-groupes d'élèves lors de l'enseignement en ligne.

Le Conseil souligne le travail exceptionnel de Mme Paradis qui sort à l'extérieur pour offrir des cours d'éducation physique stimulants aux élèves en leur permettant de faire des sports d'hiver tels que le ski de fond et la raquette. Les élèves n'ont donc pas à porter le masque puisqu'ils sont à l'extérieur. C'est une alternative intéressante à cette consigne contraignante.

### 13) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame paquette** que la séance soit levée à 19h31.





ÉCOLE DES FALAISES  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
PROCÈS-VERBAL DU 16 février 2021

Annie Marcotte, directrice

Sylvain-Michel Paradis, président



ÉCOLE DES FALAISES  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
PROCÈS-VERBAL DU 16 février 2021

Two vertical lines defining a large empty space for the minutes of the meeting.



ÉCOLE DES FALAISES  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
PROCÈS-VERBAL DU 16 février 2021

--	--